

Concertation médico-pharmaceutique

«Trouver rapidement des solutions concrètes»

Vincent Liévin

Le 5 septembre à midi, une réunion dans le cadre de la Concertation médico-pharmaceutique (CMP) a évoqué notamment la question de la vaccination de la grippe en pharmacie. Même si les intervenants de la CMP n'ont pas pour habitude de faire des commentaires, ils ont accepté de faire le point sur la situation.

Pour rappel, le processus législatif du texte «vaccination de la grippe par le pharmacien», poussé par le ministre fédéral de la Santé, se poursuit. Le texte est passé au Conseil des ministres et il est actuellement en lecture au Conseil d'Etat. Il passera ensuite au Parlement.

L'avis des médecins

Du côté des médecins, l'avis sur ce texte n'a pas évolué comme l'explique le Dr Deudon du GBO: «*Nous avons voulu nous concentrer sur le côté opérationnel même si sur le fond la position des syndicats médicaux n'a pas changé. Tant au niveau syndical, scientifique que du côté des pharmaciens, le dialogue interprofessionnel se poursuit. La volonté est réellement de ne pas entrer en conflit. Nous avons conscience que le temps pour s'organiser est court. On nous dit «débrouillez-vous pour que cela marche». De notre côté, nous avons besoin de temps et de pouvoir nous concentrer sur le processus qualité.*»

Outils de transmission

Si le volet financier de ce dossier – qui sera payé, combien et comment...? – n'a pas encore été abordé, «*l'ouverture de la*



Dr Deudon:

«Tant au niveau syndical, scientifique que du côté des pharmaciens, le dialogue interprofessionnel se poursuit. La volonté est réellement de ne pas entrer en conflit.»

vaccination à d'autres professions demande aussi que l'on travaille sur les outils de transmission de cette vaccination. Or, actuellement, il n'y a pas de connexion efficace qui permette aux pharmaciens de communiquer sur l'état de vaccination. Même les médecins peuvent avoir des difficultés à enregistrer la vaccination. En somme, il nous faut un plan global et durable de la vaccination en première ligne», ajoute le Dr Deudon (GBO). «Nous avons aussi des difficultés de contact avec le pharmacien que nous avons déjà relevées avec la revue de médication. Il faut un moyen de communication efficace entre nous. Le téléphone n'est qu'une solution palliative. Par ailleurs, la formation à la vaccination est importante. Enfin, s'il y a un incident à la pharmacie, comme un malaise vagal, qui et comment intervient-on. Cela demande une organisation précise et claire.»

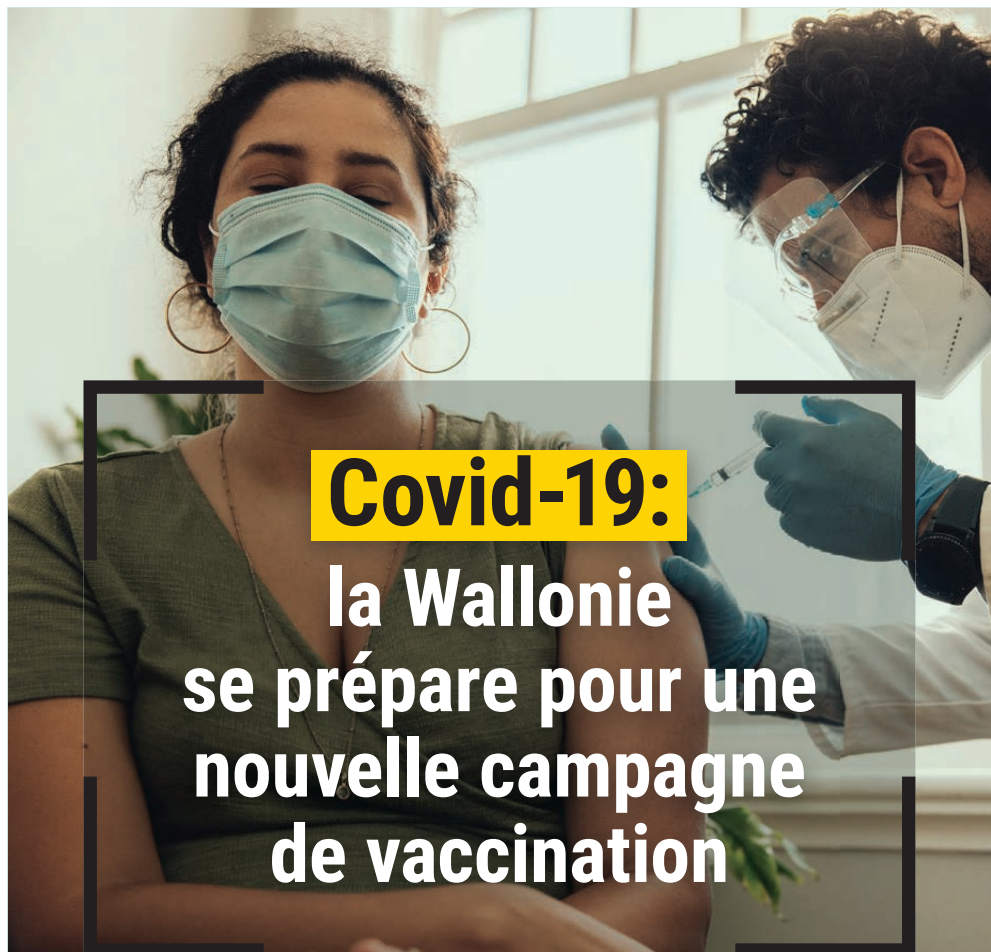
La situation pour les pharmaciens

De son côté, Nicolas Echement, secrétaire général de l'APB, parle aussi de la volonté de dialogue entre les différents intervenants: «L'objectif principal de cette réunion est de mettre en place une vaccination pour le citoyen et qu'il bénéficie du meilleur service possible que cela provienne d'un pharmacien ou d'un médecin. Les discussions vont continuer».

Par ailleurs, les formations actuelles données, en matière de vaccination, au pharmacien concernent pour la vaccination en général avec une attention au Covid: «Il est prévu un recyclage régulier de la formation à la vaccination. Il est possible de faire mention des particularités d'une vaccination grippe. Par ailleurs, des documents et des protocoles seront prévus si la vaccination spécifique pour la grippe est bien effective dans les prochaines semaines.»

Évidemment, d'autres questions doivent encore être tranchées comme celle du prix de la vaccination... par exemple. Combien le pharmacien sera-t-il payé? «C'est en discussion. La volonté est d'avoir un système égalitaire pour tous les prestataires.»

Comme on peut le voir, pas de blocage définitif, mais des angles à arrondir assis autour d'une table rectangulaire... ■



Covid-19: la Wallonie se prépare pour une nouvelle campagne de vaccination

V.Li./P.M.

Face à un éventuel rebond du Covid-19, la Wallonie a annoncé avoir commandé 800.000 vaccins, dont la livraison est attendue pour la fin septembre.

La Région anticipe un démarrage des vaccinations dès la mi-octobre, une planification qui rassure les autorités. «Nous avons pris toutes les dispositions nécessaires, il n'y a pas lieu de s'inquiéter», a déclaré la ministre wallonne de la Santé, Christie Morreale à *Medi-Sphere*.

En ce qui concerne l'accès prioritaire à la vaccination, une décision a été prise en juin par les experts scientifiques. Les publics ciblés en premier lieu seront les personnes âgées de plus de 65 ans, celles résidant en maison de repos ou en résidence service, ainsi que celles souffrant de maladies immunodépressives. Il est important de rappeler que 700.000 personnes ont déjà été vaccinées contre le Covid-19 en Wallonie l'année dernière.

Un élément central de cette campagne de vaccination sera l'implication des professionnels de santé de proximité. En effet, les

Wallons auront la possibilité de se faire vacciner chez leur médecin généraliste ou directement dans une pharmacie. Une initiative qui répond à une préoccupation majeure: près de 20% des Wallons n'ont actuellement pas de médecin généraliste. «L'extension de la vaccination à nos pharmacies a renforcé notre capacité à atteindre un public plus large», souligne la ministre. «Il est également à noter qu'aucune communication postale ne sera adressée aux citoyens pour les informer de cette campagne.»

Par ailleurs, face aux dérives de certains professionnels de santé pendant la pandémie, des actions judiciaires ont été entreprises par la Région. La Wallonie s'est ainsi constituée partie civile à l'encontre de 6 médecins et 3 centres de vaccination. D'autres enquêtes sont en cours, même si la Région n'a pas jugé nécessaire de se porter partie civile pour tous les dossiers. ■